

RAPPORT ANNUEL 2020-2021

LOI CONCERNANT LES SOINS DE FIN DE VIE À L'ATTENTION DE LA COMMISSION SUR LES SOINS DE FIN DE VIE

JUIN 2021



Nous vous acheminons le rapport annuel concernant les soins de fin de vie de notre établissement tel que prévu dans les dispositions de la Loi concernant les soins de fin de vie.

Sylvie St-Hilaire

Directrice générale par intérim

Table des matières

Le Centre Le Cardinal	4
Notre mission	4
Notre vision	4
Nos valeurs	4
La qualité	4
L'engagement	4
La reconnaissance	5
La transparence	5
La bienveillance	5
Présentation de la direction	6
Bilan des soins de fin de vie	6
RÉALISATIONS 2020-2021	7
OBJECTIFS 2021-2022	7



Le Centre Le Cardinal

Situé sur le bord du fleuve St-Laurent, le Centre Le Cardinal est un CHSLD privé conventionné du réseau de la santé. Comptant 174 lits et 215 employés, nos services s'adressent aux adultes en perte d'autonomie, principalement les personnes âgées, qui ne peuvent plus demeurer dans leur milieu de vie naturel. Il s'agit d'un endroit sécurisant, bienveillant et spécialisé, qui offre à sa clientèle une prestation de soins et services sécuritaire et de qualité.

Notre mission

conventionné et a pour mission d'offrir de façon temporaire ou permanente, un milieu de vie substitut, des services d'hébergement et des soins adaptés à des personnes en perte d'autonomie qui ne peuvent plus demeurer dans leur milieu de vie naturel, malgré le support de leur entourage et des ressources mises à leur disposition.

Notre vision

Un établissement de référence dans les soins de longue durée, reconnu pour l'excellence de ses soins et services et la qualité de son milieu de vie.

Nos valeurs

Le Centre Le Cardinal a adopté cinq valeurs organisationnelles qui trouvent leur reflet auprès des résidents qu'il doit desservir. Ces valeurs constituent le fondement de notre code d'éthique. Auprès des résidents, elles se définissent de façon concrète par des actions qui témoignent, en gestes, des comportements attendus.

La qualité

La qualité se concrétise par notre quête vers l'excellence, le développement des compétences, la recherche des meilleures pratiques, l'ouverture à l'innovation et la gestion efficiente des ressources humaines, matérielles et financières.

L'engagement

L'engagement se concrétise par un sentiment d'appartenance, de fierté et de loyauté à l'établissement et à la clientèle. L'engagement incite au dépassement personnel et collectif et inspire une adhésion profonde à la mission, aux valeurs, au code d'éthique et aux objectifs poursuivis.

La reconnaissance

La reconnaissance se concrétise par l'appréciation mutuelle de la contribution des résidents, des employés et des partenaires, favorisant un sentiment d'accomplissement et d'épanouissement à l'intérieur de leur rôle respectif.

La transparence

La transparence se concrétise par un partage et un échange d'informations pertinentes, claires et accessibles, pour favoriser la mobilisation et la participation afin de maximiser le potentiel de l'établissement.

La bienveillance

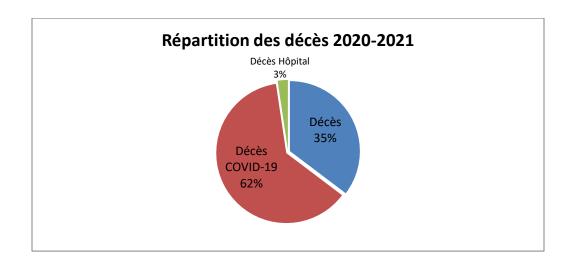
La bienveillance se concrétise par le bien-être, le respect de la dignité, l'épanouissement, l'estime de soi, l'inclusion et la sécurité du résident. Elle s'exprime par des attentions, des attitudes de politesse, d'équité, d'écoute, de confidentialité, de la considération, des actions et des pratiques respectueuses des valeurs, de la culture, des croyances, du parcours de vie, de la singularité et des droits et libertés du résident.

Présentation de la direction

C'est avec plaisir que nous vous présentons le rapport annuel de la direction des soins infirmiers et services cliniques relativement à la Loi concernant les soins de fin de vie pour l'année 2020-2021. Au cours de la dernière année, la pandémie de COVID-19 a eu une influence significative sur la situation de l'établissement.

Bilan des soins de fin de vie

BILAN – SOINS ET ACCOMPAGNEMENT EN FIN DE VIE	2020-2021	2019-2020
Personne en fin de vie ayant reçu des soins palliatifs	85	59
Sédations palliatives continues administrées	0	0
Demandes d'aide médicale à mourir formulées	0	2
Demandes d'aide médicale à mourir administrées	0	0
Demandes d'aide médicale à mourir non- administrées ainsi que les motifs	0	2



RÉALISATIONS 2020-2021

- Formation des intervenants sur la Loi concernant les soins de fin de vie;
- Formation générale des intervenants selon les approches collaborative et réflexive et formation par type de profils d'intervenants selon l'approche mentorat.

OBJECTIFS 2021-2022

- Poursuivre la formation des intervenants sur la Loi concernant les soins de fin de vie;
- Poursuivre la formation des intervenants selon les approches collaborative et réflexive et formation par type de profils d'intervenants selon l'approche mentorat;
- Ajuster la documentation officielle relative à l'aide médicale à mourir et de sédation palliative continue selon les nouvelles lignes directrices et cadres légales.